

SSIAP 2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

PROGRAMME

ANNEXE II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

A- REFERENTIEL PEDAGOGIQUE EN 4 PARTIES :

- Rôles et missions du chef d'équipe
- Manipulation des systèmes de sécurité incendie
- Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie
- Chef de poste central de sécurité en situation de crise

1ère Partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE

SEQUENCE 1: Gestion de l'équipe de sécurité
SEQUENCE 2: Management de l'équipe de sécurité
SEQUENCE 3 : Organiser une séance de formation
SEQUENCE 4 : Gestion des conflits
SEQUENCE 5 : Evaluation de l'équipe
SEQUENCE 6 : information de la hiérarchie
SEQUENCE 7 : Application des consignes de sécurité
SEQUENCE 8 : Gérer les incidents techniques
SEQUENCE 9 : Délivrance du permis feu

2ème Partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

SÉQUENCE 1 : Système de détection incendie
SÉQUENCE 2 : Le système de mise en sécurité incendie
SÉQUENCE 3 : Installations fixes d'extinction automatique

3ème Partie : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

SÉQUENCE 1 : Réglementation code du travail
SÉQUENCE 2 : Commissions de sécurité accessibilité

4ème Partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE

SÉQUENCE 1 : Gestion du poste central de sécurité
SÉQUENCE 2 : Conseils techniques aux services de secours

B- EVALUATION :

- Epreuve écriteQCM de 30 questions30 minutes
- Epreuve pratiqueRonde avec anomalies et sinistre15 minutes

Réf. ESE124

Public

Agent de sécurité incendie (SSIAP 1) souhaitant assurer la fonction de SSIAP 2

Pré-requis

Respect des dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
- Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail)

Résultats attendus

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité dans des Etablissements recevant du Public (ERP) ou dans des Immeubles de Grande Hauteur (IGH)

Objectifs pédagogiques

- Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie
- Appliquer les règlements de sécurité incendie
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres
- Porter assistance aux personnes
- Assurer la formation du personnel

Méthodes pédagogiques

PowerPoint
Documentation remise à chaque participant
Exercices pratiques

Durée

10 jours soit 70 heures de formation + un 1 jour pour l'examen

Nature de la sanction

Obtention du diplôme SSIAP 2

Calendrier 2019

NOTRE DAME DE SANILHAC :
Intra (nous consulter)

Tarif

1 050 € HT

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50
MARMANDE – 05.53.84.82.82